

INFO

RIVERAINS

FÉVRIER 2025



Rue de la Motte Brûlon

Modification des conditions de circulation

Depuis octobre 2024, Rennes Métropole a mis en place une expérimentation visant à apaiser la circulation rue de la Motte Brûlon (mise en place d'un sens unique nord>sud). Suite à la rencontre entre riverains, élus et services qui s'est tenue le 28 novembre 2024 aux Cadets de Bretagne, une nouvelle expérimentation est proposée **à compter du vendredi 7 mars 2025**.

Principes de la nouvelle expérimentation

- » La circulation dans le sens sud>nord rue de la Motte Brûlon sera rétablie pour tous les véhicules, de l'avenue du Général Georges S. Patton jusqu'au boulevard d'Armorique.
- » La circulation dans le sens nord>sud sera interdite rue de la Motte Brûlon, à partir du carrefour avec la rue de la Taurellerie, sauf bus et vélo. Les véhicules arrivant de l'ouest du boulevard d'Armorique, ou de l'avenue des Monts d'Arrée, devront emprunter la partie est du boulevard d'Armorique puis tourner à droite vers l'avenue du Général Georges S. Patton pour rejoindre le boulevard Volney et la rue d'Antrain (voir plan au verso). Cette mesure permettra ainsi de réduire le trafic de transit.
- » La circulation sera autorisée à double sens de la rue de la Bellangerais jusqu'à l'avenue du Général Georges S. Patton, pour faciliter la circulation des riverains.

Des questions ?

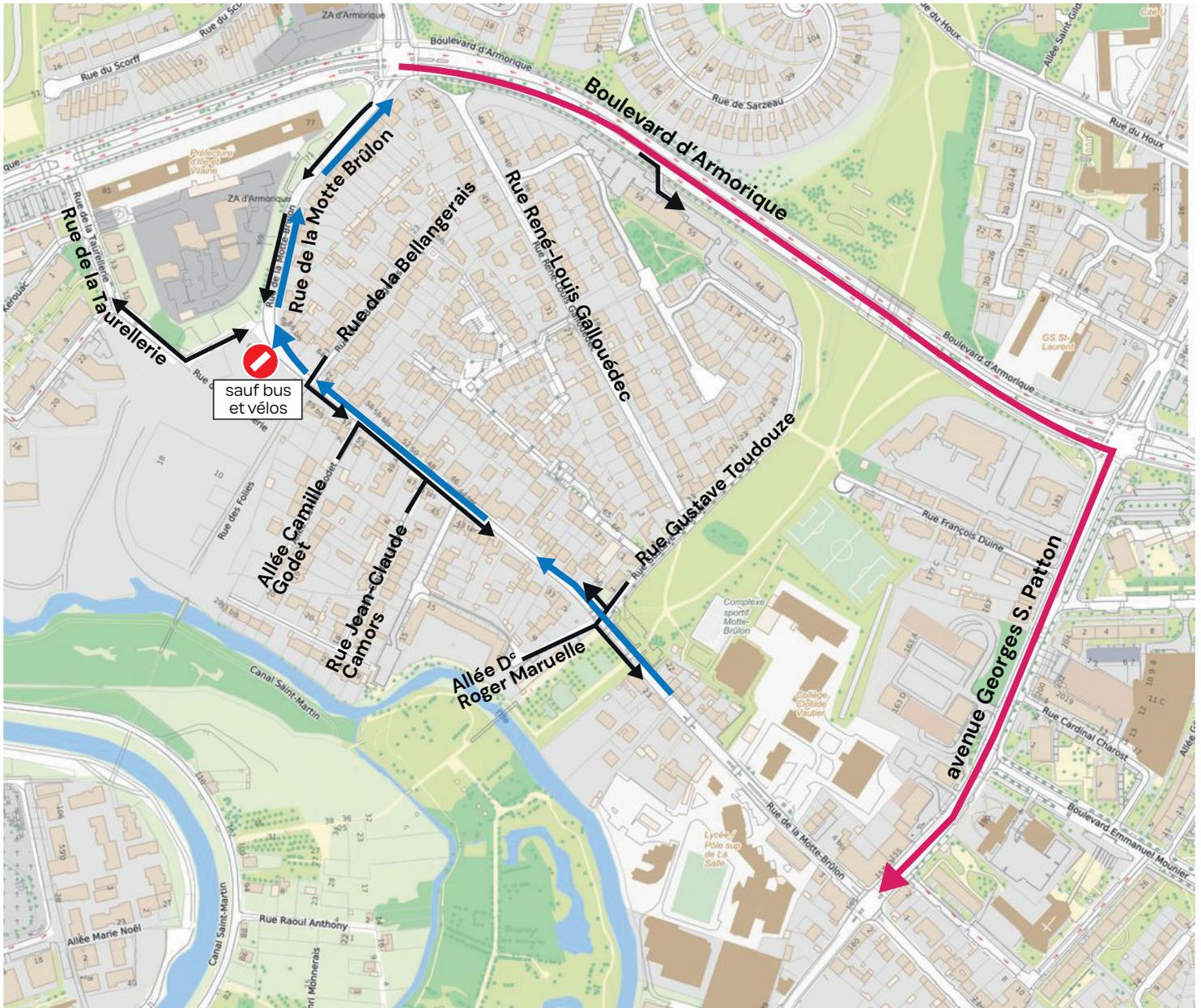
comtravaux@rennesmetropole.fr

06 24 13 60 95

Toute l'actualité des travaux sur :
travaux.rennesmetropole.fr

 RENNES
MÉTROPOLE

PLAN DE CIRCULATION



LÉGENDE

-  Circulation rétablie sens sud>nord rue de la Motte Brûlon
-  Déviation du sens nord>sud par le boulevard d'Armorique et l'avenue Georges S.Patton
-  Circulation riverains